



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**CONGRES ANNUEL de L'USP
18, 19 et 20 mars 2011 à Caen**

Motion

H.P.S.T.

**Les décrets tombent, le Service Public et la Psychiatrie de secteur
s'en relèveront-ils?**

L'USP, réunie en congrès à Caen, les 18, 19, 20 mars 2011, déplore les premières déflagrations des décrets d'application de la loi HPST sur l'hôpital public.

Le management entrepreneurial remplace l'esprit de service public. La démocratie interne des établissements est bafouée, l'hôpital appartient de moins en moins à la population et au contrôle de ses élus pour bientôt pouvoir entrer en Bourse. Avec la T2A, les patients traités en MCO, commencent à en payer la facture.

La CME est réduite à peau de chagrin. Les médecins sont mis sur la touche, perdent leur indépendance, ce qui permettra notamment au directeur d'utiliser les psychiatres pour assurer la police des mœurs que concocte la future loi sur les soins sous contrainte.

La psychiatrie de secteur commence à s'évaporer dans les regroupements polaires et les redécoupages des missions.

Avec l'application de cette loi, nous sommes loin de l'esprit né de la Libération qui a soufflé dans le programme du Conseil National de la Résistance.